



Renseignement postal sur une déclaration d'impot.

Par **Bridget**, le **10/01/2010** à **15:25**

Bonjour

nous avons déménagé il y a un ans et fait un changement d adresse a la poste j aimerai savoir si je suis obligé de donner ma nouvelle adresse a mon ex pour sa déclaration d impot 2010 sachant qu il verse une pension alimentaire.

je vous remercie d avance.

salutation

Par **chris_idv**, le **10/01/2010** à **15:56**

Bonjour,

A priori votre ex-mari peut se limiter à mentionner votre identité en qualité de bénéficiaire de la pension alimentaire (nom, prénom, date et lieu de naissance).

Maintenant les services fiscaux peuvent se montrer suspicieux et suspecter que vous ne voulez pas indiquer votre adresse pour ne pas déclarer la pension alimentaire versée par votre ex-époux: indiquez dans ce cas à votre ex-époux les coordonnées de votre avocat qui sera à même de renseigner les services fiscaux en préservant le caractère confidentiel de votre adresse.

Salutations,

Par **Bridget**, le 10/01/2010 à 16:53

bonjour la pension alimentaire en question est celle de notre fils et les services d impots peuvent constaté que je déclare cette pension depuis quatorze ans quand pensez vous. salutation.

Par **Marion2**, le 10/01/2010 à 17:00

Bonjour,

Sans parler des impôts, vous devez donner votre nouvelle adresse à votre ex dans la mesure où vous avez un enfant en commun.

Cordialement.

Par **Bridget**, le 10/01/2010 à 17:22

bonjour.

mon fils est majeur il a vingt et un ans et ne vois pas sont père depuis l ages de dix huit ans. quand pensez vous . salutation

Par **Bridget**, le 10/01/2010 à 18:22

le dernier message et suite a notre derniere correspondance cet a dire dois je donner ma nouvelle adresse a mon ex pour sa déclaration 2010

Par **Marion2**, le 10/01/2010 à 18:58

Comment se fait-il que ce soit vous qui perceviez encore la pension alimentaire et non votre fils ?

Par **Bridget**, le 10/01/2010 à 20:03

suite

mon fils suis des études, et vit a la maisons .tout ses frais sont a ma charges voiture assurance études vêtements loisirs vacances ect je vis seul et donc un salaire mon fils recois sa pension qui me reverse esce un délit.

